Inserm caes

Comité d'Action et d'Entraide Sociale

BULLETIN
JANVIER 2016

N°11

Sommaire

Mots clés/FAQ/Bloc-notes 2
Les brèves/Numéros utiles 2
Éditorial de la Présidente 3
Bureau et Membres Associés 4/5
Secrétariat 6
Autres Élus et Suppléants 15
Nouveaux locaux, inauguration 16

LES SECTEURS

Jeunesse 7
Vacances ..... 8 à 10
Voyage, Loisirs-Culture 11
CLAS, Sport 12/13
Retraités, Communication 14
Solidarité 15

http://caes.inserm.fr

MOTS CLES, FAQ...

CAES : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.

CNAS : Comité National d'Action Sociale (Conseil d'Administration). Il y en a 4 par an.

CLAS : Comité Local d'Action Sociale. 33 répartis dans toute la France

Ouvrants Droit (OD) : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, CDD, CDI et vacataires) ou retraités. Chaque Ouvrant Droit est membre de droit de l'Association

Ayants Droit : conjoints et enfants à charge de l'Ouvrant Droit

Fiche agent : document permettant de rassembler toutes les informations utiles de l'Ouvrant Droit et de ses ayants droit, pour le calcul de son Quotient Familial servant à fixer ses taux de subvention et son plafond annuel. À mettre à jour chaque année !

La fiche agent est enregistrée par le CAES lors du traitement d'une demande de subvention ou d'inscription à une activité du CAES ou d'un CLAS si l'activité est soumise à un QF

Espace Adhérent : Espace sur le site du CAES dédié aux Agents participant aux activités du CAES. Cet espace leur permet de consulter l'état de leurs consommations, de connaître leurs taux de subvention et le montant de leur plafond annuel, de payer en ligne de manière sécurisée leurs factures via Paybox®.

L'inscription à l'Espace Adhérent du CAES n'est pas préalable à l'inscription d'une activité du CAES, tout agent Inserm étant membre de droit de l'association. En revanche la Fiche agent est nécessaire à toute inscription à une activité du CAES.

FAQ

Qui peut bénéficier du CAES ?

- Les agents Inserm, les retraités et leurs ayants-droit.
- Les personnels sous contrats gérés par l'Inserm ayant travaillé trois mois minimum et au moins à mi-temps
- Les vacataires ayant accompli 500 h, sous contrat au moment du départ.

Comment connaitre son taux de subvention ?

- *avant de s'inscrire à une activité :*

Vous pouvez connaitre votre taux de subvention grâce au module de calcul accessible sur la page d'accueil du site internet du CAES.

- *En cours d'année, après avoir déjà participé à une activité :*

En consultant votre espace adhérent

Comment se connecter à son espace adhérent ?

- *vous êtes en activité et avez déjà participé à une activité du CAES :* vous entrez votre matricule Inserm. Votre identifiant ainsi que votre mot de passe vous parviendront par retour de courriel. Attention, il faut que votre adresse mail ait été correctement renseignée.
- *vous êtes en activité et n'avez jamais participé à une activité du CAES :* vous n'êtes pas répertorié au CAES donc il faut nous faire parvenir une fiche agent avec tous les documents demandés. En attendant vous pouvez consulter le module de calcul présent sur la page d'accueil du site internet du CAES
- *Vous êtes retraité et n'avez donc plus de matricule Inserm :* il faut faire la demande de vos identifiants par mail via le site du CAES et une charmante secrétaire se fera un plaisir de vous les communiquer

Les revenus apparaissant sur votre espace adhérent se montent à : 99 999 999 999 € ?

Ne vous affolez pas, ce n'est pas une erreur de saisie, c'est le montant qui s'affiche par défaut lorsque vos données n'ont pas été mises à jour !

Qu'est-ce que le plafond de subvention annuel ?

C'est le montant annuel des subventions auquel vous pouvez prétendre en fonction de vos revenus et de la composition de votre famille. Pour connaitre ce plafond, ainsi que votre taux de subventionnement, allez sur notre site WEB (**caes.inserm.fr**) et cliquez : «Taux de Subvention». Nous mettons aussi à votre disposition un «Espace Adhérent» dans lequel vous pouvez payer en ligne vos factures, consulter l'état de vos activités au CAES, votre taux de subvention et le montant de votre plafond annuel.

Bloc-notes

- *PROCHAIN CNAS : Les 2, 3 et 4 février*
- *Arrêt des comptes : Le 31 mars 2016*
- *Assemblée Générale : Le 2 juin 2016 au Centre international de séjour de Paris, 12e*
- *Inter CLAS trésorier : Les 7 et 14 avril 2016*

LES BRÈVES

Festivals

La subvention pour les billets de festival et le ralliement sera prise en charge par le secteur Loisirs-Culture sous les conditions suivantes :

- Taux 10 à 60 %
- Une seule subvention par année civile (billet et ralliement)
- Plafond billet d'entrée : 100 euros
- Plafond ralliement 100 euros
- Envoi de la demande avant le départ et les justificatifs dans les deux mois
- La subvention du voyage de ralliement ne se fera que si le trajet a été effectué aux dates du festival (plus ou moins 2 jours)

Ce mode de subvention entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2016

Transports en autocars

Le secteur Jeunesse subventionne le transport en autocar à destination d'un pays Européen (hors France) pour les jeunes dans les conditions suivantes :

- L'agent doit fournir les justificatifs du transport (billets, facture,…)
- La subvention est faite selon le QF sur la grille 10-60%
- La somme subventionnée est limitée au coût de la carte inter-rail «One Country Pass» en Europe (voir site http://fr.interrail.eu/interrail-passes/one-countrypass). Pour 2015 cette carte coûte 153 €.
- Le nombre de voyages n'est pas limité.
- Le voyage doit être effectué avec l'une des compagnies citées en annexe. Cette liste sera remise à jour par le secteur si d'autres compagnies voient le jour, après s'être assuré de leur sérieux.
- Le voyage doit être effectué durant les vacances scolaires
- La subvention sera mise en place à partir du 1er janvier 2016

LES NUMÉROS UTILES

Fonction	Nom	Téléphone
Fax CAES		01 82 53 34 42
Administration, Web	Dominique **Jessel**	01 82 53 34 32
Comptabilité	Minh **Marrache**	01 82 53 34 33
Comptabilité	Sabrina **Younes**	01 82 53 34 34
Jeunesse, séjours scolaires	Anne **Athimon**	01 82 53 34 30
Centres Aérés, Périscolaire, Voyages	Léa **Morvant**	01 82 53 34 38
Prêt Solidarité, CLAS, Sports	Sylvie **Dupuy**	01 82 53 34 40
Vacances	Monique **Le Sanne**	01 82 53 34 35
Loisirs-Culture, Retraités	Soraya **Louahchi**	01 82 53 34 37
Fiches agents	Rosa **Soubie**	01 82 53 34 31
Présidente	Patricia **Ferrari**	01 82 53 34 36
Secrétaire Général	Nicolas **Regnault**	01 82 53 34 39
Trésorière	Magali **Fasseu**	01 82 53 34 55
Élue	Nicole **Lacaze**	01 82 53 34 41

éditorial

Chers ami(e)s,

Patricia Ferrari

Le CAES est un partenaire majeur de la politique sociale à l'Inserm. L'augmentation de son budget accordé par l'Inserm et le développement de ses champs d'actions l'ont démontré depuis 7 ans.
En 2015, vous avez élu vos représentants au Conseil d'Administration du CAES (CNAS). Par votre vote, vous avez une nouvelle fois fait confiance à l'alliance du SNCS-FSU et du SNTRS-CGT qui ont, ces dernières années, entrepris de nombreuses évolutions dans l'action sociale menée par le CAES. Cette nouvelle équipe renouvelée de moitié va permettre le suivi des actions en cours et une nouvelle dynamique.

2015 restera gravée dans nos mémoires, comme une année noire : en Janvier une attaque inqualifiable aux droits d'expression, très chers à tous les Français et au monde entier, puis en cette fin d'année les horribles attentats du 13 novembre contre notre art de vivre, nos valeurs et notre société. Ces actes ont entrainé de grands élans de solidarité entre tous les Français et de soutien de la part de toute la population mondiale.
Les Français résistent en continuant à vivre selon leurs idéaux et nous, nous devons continuer à lutter pour la défense et le développement des conquêtes sociales. La capacité que la population a démontrée à exprimer l'unité, la solidarité et la fraternité est une force. C'est ensemble dans l'action que nous défendrons l'accès au travail, le droit à la santé, à l'éducation, aux vacances et aux loisirs pour tous.
La crise économique et sociale qui touche depuis de nombreuses années tous les salariés en France et en Europe demande une action sociale forte. La non-revalorisation de nos salaires, la régression importante des recrutements dans notre Institut et par là même des promotions, entraînent des situations très difficiles pour les familles. Le CAES doit répondre à de plus en plus de demandes de personnel en difficulté.

Le secteur «Solidarité» est très marqué par ces états de fait, et nous sommes très sollicités par les assistantes sociales de l'Inserm pour apporter de l'aide à ces agents actifs ou retraités.
Les familles renoncent trop souvent aux vacances familiales ou, pour leurs enfants, à des séjours ou à des activités sportives, culturelles ou de loisirs. Nous devons aller vers eux pour les aider à réaliser ces projets.
Je compte beaucoup sur les Comités Locaux, nos ambassadeurs du CAES, pour la diffusion de l'information de toutes nos activités, des possibilités de subvention et l'accompagnement des agents dans leur démarche.
Ce début de mandat a été marqué par le déménagement dans de nouveaux locaux au Kremlin Bicêtre, imposé par la rupture du bail de location de la rue du Château des Rentiers. Le CAES grâce à une très bonne négociation de son ancienne présidente, Madame Françoise Muzeau, a pu assurer la totalité des dépenses de ce déménagement et emménagement. Ainsi le budget destiné aux agents a été préservé. Par ailleurs, pour maintenir le coût du loyer, nous avons consenti à sortir de Paris intra-muros. Le CAES est situé au pied du métro et dans des locaux plus grands. Nous travaillons dans de très bonnes conditions. La porte est ouverte à tous les agents qui voudraient nous rendre visite. Je vous rappelle que la participation aux commissions des différents secteurs, pour tous ceux qui ont des projets à présenter, est la bienvenue.

Le budget attribué au CAES pour 2016 est en **augmentation** de **38 802** € dont **25 000** €, qui s'inscrivent dans la poursuite de la prise en compte de la masse salariale du personnel précaire, revendiquée par le CAES.

En ce début d'année, tous les Élus et l'Équipe permanente du CAES vous présentent leurs vœux les plus sincères. Que 2016 soit synonyme de bonheur, santé et succès pour vous et vos proches et qu'elle nous apporte la paix et l'harmonie pour vivre ensemble. Le CAES sera tout au long de l'année, à votre écoute pour répondre à vos attentes et à vos besoins.

Bonne Année

2016

élection 2015
LE BUREAU

Patricia Ferrari
PRÉSIDENTE

SNTRS-CGT, Paris
Co-Responsable du Secteur Communication
Rapporteur des CLAS : Montpellier, Paris-Nord

Recrutée à l'Inserm en 1980, j'ai travaillé pendant 20 ans à la paillasse dans le domaine de la gastro-entérologie et de l'ophtalmologie puis j'ai été gestionnaire des unités du Dr Yves Courtois et du Pr Francine Behar-Cohen. Depuis 2007 j'ai géré plusieurs équipes du Centre de Recherche des Cordeliers à Paris, jusqu'à mon élection au CAES.
Après avoir pendant plusieurs années bénéficié pour ma famille de subventions du CAES en Vacances et Jeunesse, je me suis engagée localement au CLAS Cochin, CLAS Auteuil puis j'ai créé et assumé la présidence du CLAS Cordeliers pendant 14 ans.
C'était une suite logique de répondre à la proposition de mon syndicat SNTRS-CGT de participer activement au CAES après avoir assumé un mandat à la Commission Administrative Paritaire Assistant-Ingénieur et au CSHSCT de la Délégation Régional Paris 6°. Maintenant à la présidence du CAES, je vais m'appliquer à mettre en œuvre mes compétences et mon expérience pour qu'avec tous les élus et le personnel du CAES nous répondions aux besoins de tous.

Abdelkader Boulanouar
VICE-PRÉSIDENT

SNCS-FSU, UMR 825, Toulouse
Co-Responsable du Secteur Jeunesse
Rapporteur des CLAS : Bordeaux, St Louis-Robert Debré.

Durant la mandature précédente, le poste de vice-trésorier m'a été confié en plus de la coresponsabilité du secteur Jeunesse. Cette année, c'est le poste de vice-président qui m'échoit. J'ai l'intention d'assumer pleinement ce rôle et d'apporter ma contribution aussi forte que possible à notre présidente. Mon engagement au CAES, depuis 2009, a été motivé par le souci de défendre l'un des derniers bastions où une politique sociale est encore possible. Les orientations que la gestion du CAES a prises me semblent répondre très exactement à cet objectif.
Entre deux réunions du CNAS ou du bureau, je poursuis mon activité scientifique dans le domaine de l'imagerie cérébrale à Toulouse à l'unité 825 tout en m'impliquant dans des activités de membre de CPP, le comité chargé de veiller à la protection des personnes lors de la réalisation de protocoles cliniques.

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Recruté à l'INSERM en 1991 et fort d'un engagement syndical de longue haleine qui m'a amené à siéger dans diverses instances pour la défense des personnels : CAP, CSS et CS, je suis nouvel élu du CAES-Inserm où j'ai accédé aux fonctions de Responsable du secteur voyage et de rapporteur des CLAS de Necker et de Toulouse. Je suis encore membre du CHSCT grand-ouest. J'ai été membre fondateur du CLAS Tours-Angers en 1994.

Patrick Robert
SNTRS-CGT, UMR 1078, Brest
Responsable du Secteur Voyage. Rapporteur des CLAS : Necker, Toulouse.

Nicolas Regnault
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SNCS FSU, Retraité, Paris
Co-Responsable du Secteur Communication
Rapporteur des CLAS : Rennes, Kremlin Bicêtre

Pour ce nouveau mandat, un renouvellement de deux postes de l'équipe dirigeante du CAES (Présidence et Trésorerie) a eu lieu pour les quatre ans à venir. Nouvellement retraité, j'ai tenu à leur apporter mon expérience de Secrétaire Général et d'ancien Président (1998-2005).
Ce début de mandat a été perturbé par le déménagement du CAES avec les problèmes qui en résultent (Travaux, logistiques, informatique), mais nous avons fait tout notre possible pour que ces désagréments ne se répercutent pas trop sur le bon fonctionnement de nos services.

Magali Fasseu
TRÉSORIÈRE

SNTRS CGT, Paris
Responsable Secteur Solidarité
Rapporteur des CLAS : Cochin, Angers

J'entame mon 2ème mandat au CAES. Lors de mon premier mandat, je partageais mon temps entre mon travail au sein du centre de recherche sur l'inflammation U1149 et mes responsabilités au CAES, dans les secteurs Solidarité et Voyages. Mon engagement syndical dans différentes instances et en tant que trésorière au CAES pour cette nouvelle mandature est motivé par le contexte économique actuel difficile pour tous. Le développement de la politique sociale est pour moi une priorité pour répondre aux besoins des salaries de l'Inserm et de leurs familles.

Florence Béranger
VICE-TRÉSORIÈRE

SNCS-FSU, U1215, Bordeaux
Co-Responsable du Secteur CLAS
Rapporteur du CLAS : Collège de France

Dans le contexte économique actuel et les difficultés financières que doivent affronter de nombreuses familles, le CAES leur permet d'accéder à de multiples activités socio-culturelles indispensables à une vie équilibrée (colonies de vacances, centres aérés, locations de vacances, voyages, évènements culturels...). Travaillant depuis plus de 30 ans à l'Inserm, et ayant moi-même bénéficié à de nombreuses reprises des activités du CAES, j'ai choisi pour cette nouvelle mandature de m'investir en tant que nouvelle élue SNCS-FSU dans sa gestion et son fonctionnement, à la fois au niveau du Bureau en tant que Vice-Trésorière qu'en tant que co-responsable des CLAS.

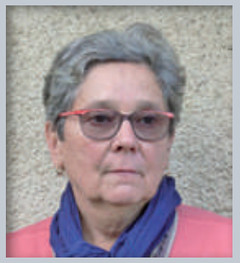

Nicole Lacaze
SGEN CFDT, Retraité, Paris
Responsable du Secteur Retraités
Rapporteur des CLAS : Caen, Lariboisière, Rouen

Je suis la doyenne de ce CNAS et je dirais même le dinosaure non aviaire, compte tenu de mon ancienneté dans mes responsabilités au sein du CAES. Après avoir fait partie de l'équipe créatrice du CAES, j'ai effectué 2 mandats (1978-1984), puis je suis revenue à l'heure de la retraite pour mettre mes compétences et mon temps au service des agents Inserm. J'entame mon 4ème mandat.

François Coulier
SGEN CFDT Recherche EPST, U1068, Marseille
Responsable du Secteur Sport
Rapporteur des CLAS : Bagnolet, Lille

À l'Inserm depuis 25 ans, je démarre mon 2ème mandat au CAES en tant que responsable du Secteur Sport et membre associé du Bureau. J'ai défendu et défends encore les intérêts des personnels dans des instances régionales telles que le Conseil Scientifique Consultatif Régional Inserm (CSCRI PACA-Corse, 1999-2005) aujourd'hui disparu, et actuellement le Comité Spécial d' Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CSHSCT PACA-Corse, depuis 2010). Au-delà du Secteur Sport, je ressens de plus en plus fortement la nécessité de développer l'Action Sociale, à l'Inserm et ailleurs.

LE SECRÉTARIAT

Depuis 2007 l'augmentation de 24 % du nombre de dossiers traités annuellement a amené la précédente équipe à recruter en avril 2015 une nouvelle secrétaire ce qui a entraîné une réorganisation des secteurs. L'équipe administrative Rosa Soubie et Dominique Jessel ne gèrent plus la partie subventionnement du secteur Jeunesse. Léa Morvant s'est vue attribuer ce volet du secteur jeunesse auquel nous avons ajouté le secteur Voyages. Soraya Louahchi a pris en charge la billetterie Opéra dans le cadre du secteur Loisirs et Culture. Minh Marrache et Sabrina Younes ont en charge le subventionnement a posteriori du secteur Vacances, tout en ayant la responsabilité de la comptabilité du CAES. Monique Le Sanne a conservé le secteur Vacances. Sylvie Dupuy gère, comme auparavant, les secteurs Sport, Comités Locaux et Solidarité et Anne Athimon, le secteur Jeunesse. Pendant quelques mois c'est Léa Calon qui a assuré ce poste nouvellement créé, elle nous a quittés, fin août pour d'autres horizons. Elle a laissé le souvenir d'un sourire, d'une gentillesse et d'un grand professionnalisme. C'est une nouvelle Léa, tout aussi charmante et compétente qui la remplace.

Dominique Jessel
Administration
Webmaster - Communication
dominique.jessel@inserm.fr
01 82 53 34 32

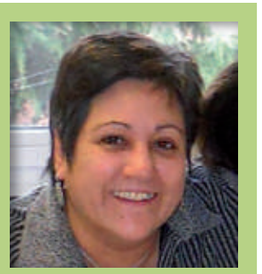

Rosa Soubie
Fiches agents
rosa.soubie@inserm.fr
Tel 01 82 53 34 31

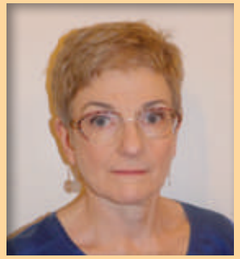

Sylvie Dupuy
Prêt Solidarité
Sports – Comités Locaux
sylvie.dupuy@inserm.fr
01 82 53 34 40

Soraya Louahchi
Loisirs Culture
et Retraités
soraya.louahchi@inserm.fr
01 82 53 34 37

Minh Chuong Marrache
Comptabilité
Subvention Vacances
minh-chuong.marrache@inserm.fr
01 82 53 34 33

Sabrina Younes
Comptabilité
Subvention Vacances
sabrina.younes@inserm.fr
01 82 53 34 34

Monique Le Sanne
Vacances
monique.lesanne@inserm.fr
01 82 53 34 35

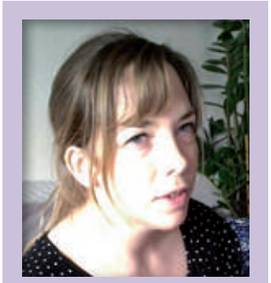

Anne Athimon
Jeunesse
anne.athimon@inserm.fr
01 82 53 34 30

Léa Morvant
Voyages - Centres de loisirs
Activités sportives
culturelles et de loisirs
pour la jeunesse
lea.morvant@inserm.fr
01 82 53 34 38

Après avoir été coordinatrice de centre de loisirs à Bussy-Saint-Georges et coordinatrice des TAP à Aubervilliers, j'ai rejoint l'équipe du CAES en remplacement de Mme Léa Calon depuis le mois d'août. Mon expérience dans le secteur de la Jeunesse et mon affection pour les voyages et la découverte de nouveaux horizons me permettent d'intégrer le secteur Jeunesse et le secteur Voyages. Dynamique et souriante, je suis à votre écoute, par téléphone ou mail, n'hésitez pas.

SECTEUR Jeunesse

Abdelkader Boulanouar :

Cette année, j'entame mon troisième mandat comme élu au CNAS. Les 2 mandatures précédentes, j'avais la co-responsabilité du secteur Jeunesse d'abord avec Françoise Muzeau puis avec Christine Leste-Lasserre. Pour cette nouvelle mandature nous reformons le même binôme avec Christine pour assurer la responsabilité du secteur Jeunesse. Je suis membre de la commission CLAS et de la commission Vacances.

Dans cette nouvelle mandature, avec l'aide de Christine, nous allons continuer nos efforts pour le subventionnement des activités sportives, culturelles et de loisirs et les centres aérés ainsi que pour les colonies tout en essayant d'être à l'écoute de nos agents pour répondre de mieux en mieux à leurs attentes et à celles de leurs enfants.

Christine Leste Lasserre :

SGEN CFDT recherche EPST
U1215 Bordeaux,
Rapporteur CLAS : Biopark, Grenoble

Fonctionnaire territoriale pendant 12 ans, j'ai intégré l'INSERM en 2007. Rapidement, je me suis impliquée au niveau du CLAS de Bordeaux.
C'est lors des assemblées générales du CAES, dont j'ai découvert le fonctionnement, que j'ai souhaité m'investir au niveau national.
Depuis 2011, je partage la responsabilité du secteur jeunesse avec Kader Boulanouar.
L'action et l'entraide sociale trouvent leurs sens dans le secteur jeunesse en proposant des séjours avec des thématiques diverses et variées pendant les vacances scolaires ainsi qu'une aide précieuse pour les activités de culture et de loisirs durant et hors du temps scolaire. C'est pour cela que je souhaite défendre par ce second mandat le bonus indispensable qu'apporte le CAES aux familles avec enfants.

PRÉSENTATION

Le secteur «Jeunesse» a connu beaucoup d'évolutions au cours de ces dernières années avec notamment une part de plus en plus importante consacrée aux activités sportives, culturelles et de loisirs (anciennement Périscolaire ou extra-scolaire).En effet le budget consacré à cette partie du secteur Jeunesse est passé de 63 492 € en 2011 à 134 695 € en 2014 et le nombre de subventions a grimpé de 830 à 1152. Ceci prouve et répond vraiment à un besoin de nos agents. En ce qui concerne les colonies de vacances, nos propositions couvrent une gamme très variée de séjours incluant les séjours linguistiques, de ski, et les séjours multiactivités. Par ailleurs nous avons pu, avec l'aide précieuse de la secrétaire du secteur Anne, minimiser le coût induit par le ralliement en proposant des départs qui couvrent la majorité des villes importantes.

ARGUMENTAIRE POUR LA DEMANDE BUDGÉTAIRE

En 2014, 1 289 familles ont bénéficié des subventions du secteur «Jeunesse». Les enfants des agents Inserm ont pu participer à une ou plusieurs activités pour un total de 3 043 subventions. Les dépenses pour ces subventions n'ont pas dépassé les 452 000 € que nous avions demandés. En revanche, nous constatons depuis 2013 une augmentation de 40 % d'ouvrants droit en CDD ou vacataires. Ce mouvement risque de s'amplifier. Les vacataires ont des revenus dans la tranche basse et reçoivent des subventions à des taux parmi les plus élevés. À cela, il faut ajouter les activités extra et périscolaires qui vont aussi demander plus de budget étant donné qu'à partir de Septembre 2015 nous subventionnons les activités périscolaires (T.A.P.) suite aux nouvelles dispositions sur la réorganisation du temps scolaire. D'où la nécessité d'augmenter le budget Jeunesse de 1,77 % sachant qu'entre 2013 et 2014, l'augmentation de la dépense a été de 5,46 %. Le budget demandé se répartit comme suit :

COLONIES : **250 000 €**

En 2014, 296 enfants sont partis grâce à la sélection proposée par notre catalogue. Nous constatons, comme en 2013, un fort renouvellement avec une moyenne de 38,46% de nouveaux inscrits sur les différentes périodes. Entre 2013 et 2014, ce poste avait augmenté de 1,2%.

SÉJOURS SCOLAIRES, CENTRE DE LOISIRS, STAGES SPORTIFS ET/OU CULTURELS sans hébergement :
(augmentation demandée : 2.70%) **74 000 €**

La somme dépensée pour ce poste a été supérieure de 12 400 € pour l'année 2014. Augmentation également en nombre de participants, constante depuis 2013. Les familles font appel de plus en plus à ce type d'activité pour leurs enfants. Ce poste avait augmenté entre 2013 et 2014 de 12,2 %

PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE :
(augmentation demandée : 3.08%) **134 000 €**

Depuis la rentrée scolaire 2015, La subvention Périscolaire subventionne les activités «extra-scolaires» et «périscolaires» tel que les (T.A.P.) Temps d'Activités Périscolaires, nouvellement créés dans les mêmes conditions que précédemment, à savoir des activités collectives à caractère sportif, culturel ou de loisirs. Ce type de subvention correspond vraiment à une demande forte de la part des agents. Il semblait indispensable au CAES le subventionnement de cette dépense supplémentaire pour les familles.

PÉRISCOLAIRE ENTRE 2010 ET 2014

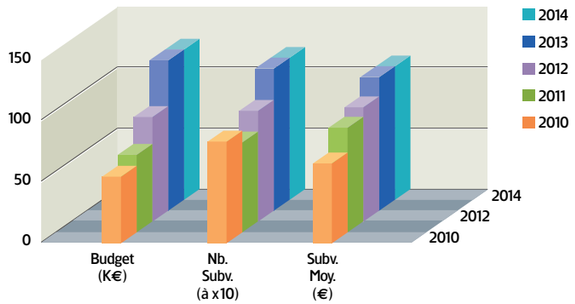

Le nombre d'enfants bénéficiaires en 2014 de ces subventions était de 1152. Pour assumer la dépense supplémentaire du subventionnement des (T.A.P.) nous demandons une augmentation de 3,08%.

SECTEUR

Vacances

Françoise Muzeau
SNTRS-CGT, Retraitée, Paris
Rapporteur des CLAS : Dijon, Nice

Depuis 40 ans à l'Inserm, j'ai toujours été investie dans la vie scientifique et sociale de notre institut. Consciente qu'il ne peut pas y avoir de bons résultats scientifiques, sans épanouissement des personnels qui contribuent aux recherches, le développement de l'action sociale était pour moi une des réponses. C'est donc tout naturellement que je me suis impliquée au CAES.
Bien que ma carrière se termine, j'ai souhaité poursuive mon engagement dans le CAES, en apportant mes compétences de communication, de gestion administrative et financière, compétences acquises notamment pendant les sept années de ma présidence du CAES
Pourquoi le secteur «vacances» ? C'était l'un des secteurs pour lesquels mon rôle de Présidente demandait une implication particulière, par exemple dans la recherche d'investissements et de partenariat ou dans la rédaction, le contrôle et la signature des contrats avec les prestataires.
De plus, en dehors du CAES, je défends le droit aux vacances pour tous.
Ce droit ne doit plus rester du domaine de l'utopie pour ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, faute de moyens : près d'un français sur deux, parmi lesquels des salariés et retraités de l'Inserm.
Indécent dans le pays qui est la première destination touristique au monde !
Nous célébrons cette année le 80e anniversaire des congés payés, cette grande conquête sociale doit être poursuivie par l'exigence de vacances pour tous.

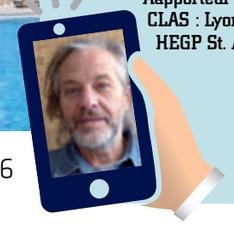

Yves Le Ster
SGEN CFDT Recherche EPST
UMR 1194 Montpellier
Rapporteur des CLAS : Lyon, HEGP St. Anne

Après un premier mandat comme suppléant, j'ai, en juin 2015 repris le flambeau de Denis Greuet, comme Co-responsable du Secteur Vacances.
Dans un contexte économique de plus en plus difficile avec une augmentation du nombre de travailleurs précaires au sein de l'Inserm, les demandes de subventions pour les séjours proposés par le CAES et les organismes agréés sont en nette augmentation.
Le développement de la politique sociale est un moyen efficace pour répondre aux besoins des salariés et retraités de l'Inserm. L'importance du CAES et des CLAS n'est plus à démontrer.
Je vais lors de cette mandature 2015-2019 continuer le travail commencé par l'équipe précédente, Christine Goussé et Denis Greuet, pour vous proposer de nouvelles destinations de vacances aux prix les plus intéressants.

PROPOSITIONS DU CATALOGUE VACANCES PRINTEMPS - ÉTÉ 2016

Mer | Montagne et campagne | Paris | Étranger

		AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
INVESTISSEMENTS CAES							
Saint Philibert 6/8 pers	MH 3 chambres 7 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Saint Hilaire	MH 2 chambres 4/6 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Ile d'Oléron	MH 2 chambres 4/6 pers			du 18 juin au 10 septembre 2016			
La Palmyre	Maisonnette 2 chambres	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Biarritz	apt 2/3 pieces 6 pers				du 2 au 9 juil. 2016		
Argeles	MH 3 chambres 7 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Cap Coudalère	ap t3 chambres 4/7 pers				du 9 juillet au 6 août 2016		
Cap d'Agde	MH 3 chambres 7 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Le Crau du Roi	MH 3 chambres 7 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Bandol	studio 4 pers					du 30 juillet au 20 août 2016	
Bandol	apt 6 pers				du 16 au 23 juil. 2016		du 3 au 10 sept. 2016
Cavalaire	apt 2 pieces 4/5 pers				du 23 au 30 juil. 2016		
Gassin 6/8 pers	MH 3 chambres 6/8 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Puget sur Argens	MH 3 chambres 6/8 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Saint Raphael	apt 2 pieces 5 pers	du 2 avril au 30 avril 2016			du 25 juillet au 10 septembre 2016		
Cannes	apt 3 pieces 6 pers	du 2 avril au 7 mai 2016			du 16 juillet au 20 août 2016		
Chamonix	chambre pension comp			du 28 mai au 28 août 2016			
Méribel les Allues	Apt 6 pers				du 30 juil. au 6 août 2016		
La Plagne Bellecôte	Apt 5 pers				du 2 au 9 juil. 2016		
Prapoutel les 7 Laux	gite 6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Paris porte de versailles	apt hotel	23-avr-16		14-mai-16 / 04-juin-16	02-juil-16		
PARTENARIATS							
St Malo	Maisonnette 2 chambres	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Fréjus	chambre pension comp				du 11 juin au 10 septembre 2016		
Les Issambres	chambre pension comp				du 25 juin au 10 septembre		
LINEAIRES							
Le Croisic	apt 2 pieces 6 pers				du 25 juin au 20 août 2016		
Longeville sur mer	MH 2 chambres 4/6 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Olonne sur mer	Maisonnette 2 chambres				du 2 juillet au 20 août 2016		
St Brévin	MH 3 chambres				du 2 juillet au 20 août 2016		
Ile de Ré	MH 2 chambres 4/6 pers			du 28 mai au 28 août 2016			
Carcans Maubuisson	apt 2 pieces 5 pers				du 25 juin au 20 août 2016		
Lacanau	MH 3 chambres 6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Biscarosse	MH 2 chambres 4/6 pers				du 18 juin au 3 septembre		
Mimizan	Maisonnette 2 chambres 4/6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Bidart	MH 2 chambres 4/6 pers clim				du 2 juillet au 20 août 2016		
Urugne	apt 2 pieces 4 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Banyuls	apt 3 pieces 4/6pers				du 9 juillet au 13 août 2016		
Narbonne Plage	apt 2/3 pieces 6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Antibes	MH 2 chambres 4/6 pers				du 2 juillet au 3 septembre 2016		
Belgodère (Corse)	Maisonnette 2 chambres 4/6 pers	du 2 avril au 3 septembre 2016					
Bravone (Corse)	apt 2 pieces 6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Serra di Ferro (Corse)	Villa 2 pieces 6 pers				du 25 juin au 27 août 2016		
Font Romeu	apt 3 pieces 6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
Calafell Espagne	Apt 3 pieces 6 pers				du 2 juillet au 27 août 2016		
Pineda de Mar	MH 2 chambres 5/6 pers			du 2 avril au 27 août 2016			
ALLOTEMENTS							
Hossegor	studio 4 pers			du 28 mai au 10 septembre 2016			
Plan de la Tour	chambre pension comp		du 30 avril au 10 septembre 2016				
Menton	apt 4/5 pers			du 4 avril au 10 septembre 2015			
Oz en Oisans	chambre pension comp				du 2 juillet au 13 août 2016		
St Disdille	MH 2 chambres 4/6 pers				du 2 juillet au 20 août 2016		
St François de Longchamp	chalet 6 pers				du 11 juin au 20 août 2016		
Valloire	apt 2/3 pieces 4/6 pers				du 11 juin au 20 août 2016		
Bretenoux	MH 2 chambres 4/6 pers			du 28 mai au 10 septembre 2016			
Rignac	apt 2/3 pieces 6 pers			du 2 avril au 10 septembre 2016			
Sauméjan	chalet 6 pers clim				Du 2 juillet au 27 août 2016		
Fournols	MH 2 chambres 6 pers			du 28 mai au 3 septembre 2016			
Guadeloupe					du 2 juillet au 10 septembre 2016		
Martinique			du 30 avril au 10 septembre 2016				
Caorle- Italie	apt 2 pieces 4/5 pers				du 18 juin au 10 septembre		
Toscane- Italie	apt 2/4 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Kenmare- Irlande	cottage 5 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Cliften- Irlande	cottage 5 pers	du 2 avril au 10 septembre 2016					
Prague- Rep Tchèque	apt 3 pieces 6 pers			du 4 juin au 10 septembre			
Sicile (Italie)	Vol+chambre+Pens comp				du 9 juillet au 27 août 2016		
Algave - Portugal	Vol+chambre+tout compris				du 9 juillet au 27 août 2016		

SECTEUR Vacances

PARTIR POUR SE CHANGER DU QUOTIDIEN, SE REPOSER, SE DÉTENDRE...

...ne serait-ce que quelques jours et à quelques kilomètres de chez soi devrait être possible pour chacun d'entre nous, quelle que soit sa position sociale et familiale.

Une des priorités du CAES est de faciliter cet accès aux vacances, à tous les ouvrants droits et leur famille. Sans l'aide du CAES, beaucoup d'entre eux ne pourraient se permettre de partir en vacances. C'est un point fort que nous défendons et argumentons pour obtenir de l'Inserm des moyens financiers supplémentaires.

Avec les moyens actuels, le secteur offre aux agents en activité et aux retraités, suivant leur quotient familial, deux types de subvention pour des séjours de vacances de deux jours minimum :

- une subvention ***sur les séjours proposés par le CAES*** qui est déduite directement sur la facture.
- une subvention ***pour les séjours proposés uniquement par des organismes agréés par le CAES*** pour leur qualité et le coût de leurs prestations. Les agents doivent faire avant le séjour, une demande préalable auprès du CAES et la subvention leur est versée au retour du séjour sous présentation de justificatifs.

Les subventions sont accordées pour des séjours effectués tout au long de l'année, en location, avec ou sans pension, dans des résidences, des campings, des gîtes, des résidences hôtelières.

Dans nos catalogues, nous proposons des séjours de prestataires divers :

LES **INVESTISSEMENTS** DU CAES.

Le CAES est aujourd'hui propriétaire de 336 semaines en appartement ou en mobil-home, principalement pendant les périodes de vacances scolaires. Ces semaines vous sont proposées au prix coûtant (amortissement annuel + charges). Le CAES est également propriétaire de «parts» de centres de vacances (maisonnettes), issus du Tourisme Social. Ces parts donnent un accès prioritaire à des prix inférieurs d'environ 30 % des prix publics. Notre dernier achat est dans un nouveau centre à La Palmyre, face à l'océan, où les agents pourront séjourner dès le printemps 2016.

Les prix d'achat des mobil-homes (25 000 à 30 000 euros) et des semaines en multipropriété (1 000 à 6 000 euros) varient suivant plusieurs critères, le site, la période, le type d'appartement ou de mobil-home et de la négociation que nous entreprenons avec le vendeur.

Nous amortissons l'acquisition de nos investissements sur dix à quinze ans.

Nous souhaitons accroître le nombre de nos investissements dans la mesure où les offres nous permettront de vous proposer des destinations à moindre coût.

Nos investissements ne pouvant répondre à toutes vos demandes, nous devons trouver des séjours auprès de prestataires de tourisme. Deux solutions nous sont proposées :

- des «linéaires» : le CAES loue un ensemble de semaines pour un prix global négocié, ce qui permet ensuite de mettre à votre disposition ces semaines à des prix plus compétitifs. Le risque de ce système peut provoquer une perte pour le CAES lorsque toutes les semaines ne sont pas utilisées par les agents. C'est pourquoi, cette année nous avons choisi de louer essentiellement les semaines des vacances scolaires. Nous avons négocié fermement avec nos prestataires pour obtenir des prix. Nous n'avons pas hésité à supprimer de notre catalogue ceux qui n'étaient pas compétitifs tout en tenant compte de la nécessité d'offrir suffisamment de choix aux agents.
- Des «allotements», le CAES réserve sans engagement financier des séjours qu'il peut restituer à une date butoir. Mais les prix des séjours sont alors, seulement 5 à 10% moins chers que sur le marché. Un des intérêts pour vous est de ne pas avancer le prix total du séjour et de pouvoir bénéficier d'un paiement au CAES en plusieurs fois.

Suite à vos remarques et suggestions, nous avons entamé un travail de révision de la liste des «organismes agréés» pour obtenir une subvention dite «a posteriori». Certains organismes ne répondant pas ou plus, à nos critères de sélection seront supprimés de cette liste, alors que des nouveaux apparaîtront. Chaque année, nous ajusterons la liste.

Nous espérons vous donner envie de vous évader, de vous changer du quotidien. N'hésitez pas à consulter le site du CAES pour trouver une destination. Vous trouverez ici un aperçu des propositions du catalogue «printemps-été 2016» et de leurs disponibilités proposées. Les destinations «mer» sont privilégiées car chaque année, vos demandes augmentent. Mais nous n'avons pas oublié les amateurs de montagne ou de campagne. Cette année nous proposons davantage de séjours chez nos voisins européens, pour répondre à vos attentes.

SECTEUR VOYAGE

Patrick Robert - Responsable du Secteur Voyage.

Travaillant depuis bientôt 25 ans à L'INSERM, c'est mon premier mandat au CAES INSERM. Je désire développer et proposer au cours de ce mandat des voyages accessibles à un plus grand nombre d'agents et à leurs familles.

J'entends faire un effort particulier vers les voyages «familles» se déroulant lors des vacances scolaires mais également développer les voyages autonomes afin de permettre à un plus grand nombre d'entre nous de voyager. Les voyages «groupes» sont maintenus et la diversité des destinations est le fruit du travail de la commission voyage que tout un chacun peut rejoindre pour être force de proposition. Les voyages 2016 s'avèrent déjà des succès : 72 inscriptions pour le voyage au Japon, et environ une cinquantaine pour celui du Sri-Lanka. Pour 2017, nous réfléchissons à de nouvelles destinations : Russie, Iran, Californie etc.

Marie-Claude Guillemin,
SNCS-FSU, Retraitée, Paris
Rapporteur des CLAS : Nancy, Tolbiac

Pendant ma carrière scientifique, je me suis toujours intéressée au CAES INSERM pour profiter avec ma famille des activités très variées proposées au niveau national. Mes responsabilités au sein du CLAS Saint Louis ont contribué au fonctionnement et à la réussite de diverses activités de proximité. J'ai souhaité m'impliquer davantage dans l'action sociale à l'INSERM. Elue au mandat précédent, j'étais responsable du secteur Loisirs-Culture. Depuis ma réélection en 2015, je continue à animer ce secteur en coresponsabilité. Mon expérience acquise lors du dernier mandat et ma motivation sont des atouts essentiels pour contribuer au succès des programmes des activités culturelles et de loisirs. Je m'engage à prendre en compte les souhaits des agents INSERM dans la réalisation de leurs projets culturels.

Meriem Garfa-Traore
SNTRS-CGT, US24, Paris
Rapporteur des CLAS : Les Cordeliers, Strasbourg

Je suis responsable depuis 11 ans de la plateforme Imagerie Cellulaire de la Structure Fédérative de Recherche Necker. Depuis 2014, je suis secrétaire du CLAS Necker. Depuis quelques années, je m'investis dans des associations sociales (soutien scolaire, sorties culturelles pour les enfants et sport) et également dans l'association de parents d'élèves dont je suis la présidente. Forte de cette expérience associative dans des domaines différents, j'ai souhaité intégrer le CAES INSERM où je suis nouvellement élue depuis 2015 pour apporter ma contribution à la réalisation des projets culturels et de loisirs dans le secteur Loisirs-Culture en coresponsabilité. Le CAES est aussi très important pour ma famille avec les subventions pour les activités périscolaires de mes deux jeunes enfants et également pour proposer des activités diverses pour tous les agents au niveau national ou de proximité avec le CLAS.

SECTEUR LOISIRS-CULTURE

ARGUMENTAIRE DÉVELOPPÉ LORS DE LA DEMANDE BUDGÉTAIRE:

Notre secteur Loisirs-culture a pour mission de proposer et de faciliter aux personnels actifs et retraités de l'Inserm et à leur famille, l'accès à des activités culturelles ou/et de loisirs, tels des spectacles, des festivals, des musées, des expositions et des petits séjours en France ou à l'étranger. Le secteur essaie de faciliter ces activités avec des subventions pour encourager la participation du plus grand nombre d'agents et particulièrement ceux à faible revenu. Pour répondre à la demande de nos agents, nous serons vigilants pour obtenir un budget conséquent et proposer de nouveaux projets novateurs.
En projet pour 2016 : Budapest, New York, Venise, Marseille, La Baie de Somme, la planète sauvage (Nantes).

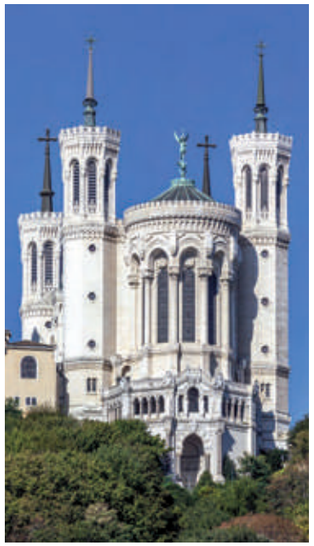

LES CLAS

Florence Béranger

Je suis consciente du rôle fondamental joué par les CLAS pour offrir des activités de proximité aux agents Inserm, et mettre en place des actions fédératrices. Avec ma coresponsable, nous nous engageons au cours de cette nouvelle mandature à apporter aux Comités Locaux tout notre soutien. Nous les encouragerons dans toutes leurs actions, confortées d'ailleurs par le nombre croissant d'agents participant aux activités proposées par les CLAS.

Nadine Kaniewski

SGEN-CFDT Recherche EPST
Retraitée, Paris
Co-Rapporteur de CLAS :
Collège de France

Nouvelle élue au CAES, j'ai participé activement une dizaine d'années au CLAS de Villejuif comme membre, puis secrétaire et enfin présidente, ainsi qu'aux Commissions du CAES Loisirs/Culture et Jeunesse. À titre personnel, depuis plus de 30 ans, j'ai bénéficié avec ma famille, des activités proposées par le CAES dans beaucoup de secteurs. C'est un juste retour des choses que de m'investir dans le CAES et dans la commission CLAS. Forte de ces expériences enrichissantes, de rencontres et de partages et souhaitant continuer à m'investir bénévolement dans ces activités, c'est avec un réel plaisir et une grande motivation que je me suis présentée aux élections.

LE SECTEUR CLAS REGROUPE L'ENSEMBLE DES COMITÉS LOCAUX D'ACTION SOCIALE QUI ASSURENT DES ACTIVITÉS LOCALES.

Gérés par un réseau d'agents bénévoles, les CLAS proposent et prennent en charge, des activités de proximité culturelles, sportives et de loisirs pour les salariés et leurs familles telles que de la billetterie (cinémas, spectacles, concerts, théâtres), des visites d'expositions, des sorties dans des parcs d'attraction, des activités sportives diverses (voile, kayak, spéléo, randonnées…), des ateliers culinaires ou artistiques, l'accès à des «thèques» régulièrement achalandées. Ils organisent généralement une fête de Noël pour les enfants des agents (spectacles, goûter, distribution de cadeaux…).

Le réseau des comités locaux couvre la presque totalité des sites d'implantation de l'Inserm avec 15 CLAS en région parisienne et 17 CLAS dans le reste du territoire, soit un total de 32 CLAS en 2016. Une ligne budgétaire «CLAS des Isolés» permet aux personnels Inserm affectés hors du périmètre d'un CLAS d'accéder aux prestations locales de nos partenaires (CAES CNRS, et l'ADAS Inra). Réciproquement, les CLAS Inserm prennent en charge les agents isolés du CNRS et de l'Inra travaillant dans nos sites. Un accord similaire a été mis en place avec nos homologues du Collège de France pour la prise en charge des agents Inserm.

En permettant aux agents des différents services et laboratoires d'un même environnement géographique de se connaître et d'interagir ensemble au travers d'activités variées, les CLAS sont des acteurs majeurs de la vie locale de l'Inserm. De plus, c'est souvent par le biais des CLAS que les agents découvrent l'existence et le fonctionnement du CAES. Ceci souligne le rôle central joué par les élus des CLAS dans la vie de notre Association.

Chaque CLAS possède une page Web sur le site du CAES, afin que les agents puissent connaître les activités proposées. Une diffusion de l'information est également assurée au niveau local par la diffusion d'e-mails et/ou affichage sur des panneaux d'information réservés à cet effet.

Deux coresponsables de la commission CLAS ont été désignées pour cette nouvelle mandature.

Nos localisations géographiques respectives (Paris pour Nadine Kaniewski et Bordeaux pour Florence Béranger) nous permettent d'assurer une présence efficace au niveau de tous les CLAS nationaux.

Durant cette nouvelle mandature, et à la demande de nombreux CLAS :

- nous travaillerons à l'amélioration des documents existants comme le «fonctionnement des CLAS», le rapport d'activité et à la création de nouveaux outils comme la procédure des élections des membres du bureau des CLAS. Ceci permettra une plus grande visibilité et lisibilité, en collaboration bien sûr avec les membres des CLAS.
- nous souhaitons élargir les propositions de billetterie (plus de choix de musées, de parcs d'attraction, etc.).
- nous veillerons à renforcer les échanges entre les différents CLAS pour une harmonisation de leurs propositions de sorties, d'expos, de week-ends…
- Trois week-ends CLAS (Montpellier, Paris et Lyon), proposés par la commission Loisirs-Culture ont été organisés les années précédentes et ont rencontré un vif succès, tant au niveau de la découverte des régions concernées que des rencontres avec les personnels des comités locaux. Nous souhaitons continuer ce «tour de France des CLAS» au cours de cette nouvelle mandature et y associer un maximum d'agents.

Les CLAS, implantation sur l'ensemble du territoire

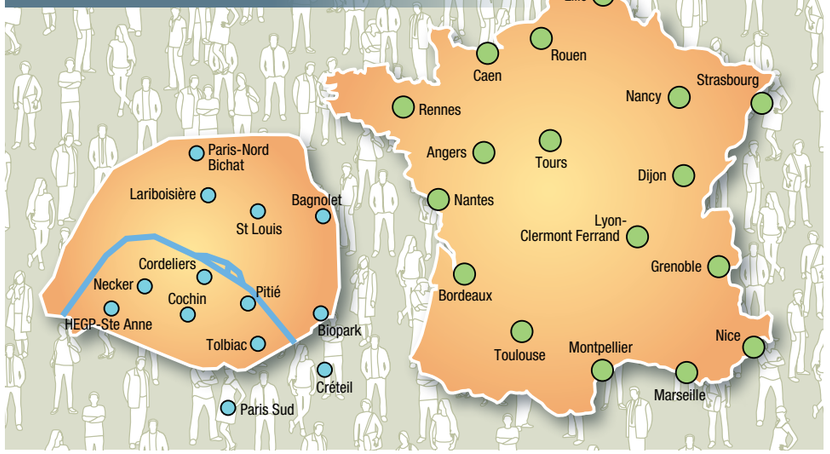

Comité d'**A**ction et d'**E**ntraide **S**ociale Inserm

Règles et Fonctionnement des CLAS

COÛT DE L'ACTIVITÉ	MOINS DE 120€	PLUS DE 120€	SÉJOUR >270 €
SUBVENTIONNEMENT	• Forfait • Max 35 % du cout total	• Selon grille LC • Taux [10-60 %]	• Max 4 jours / 3 nuits • Accord préalable du CNAS • Signaler au CAES

TYPE D'ACTIVITÉ	A POSTERIORI	WEEK-END	COUP DE ♥
SUBVENTIONNEMENT	• Max 25 % du budget global du CLAS • Taux [10-60 %]	• Selon grille LC • Taux [10-60 %]	• Maximum 2 par an • Possibilité de taux plus élevé • (forfait 50% ou subvention 35-85%)

Toujours préciser «l'activité est subventionnée sur un prix extérieur de xx €» ou «la subvention est au maximum de xx €».

Agents non rémunérés par l'Inserm : Subvention maximale : 10 % du coût réel de l'activité.

Aucune activité, à l'exception de la fête de Noël, ne doit être gratuite. Pour l'utilisation des «thèques», mettre en place une carte d'adhésion, dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tout contrat doit être signé par la Présidente du CAES. Aucun engagement (signature ou paiement partiel) ne peut être effectué par le CLAS avant signature.

Des demandes de compléments exceptionnels de budget doivent être adressées avec tous les justificatifs au CAES et auprès du rapporteur 15 jours minimum avant le CNAS de novembre au rapporteur, au responsable du secteur CLAS et à la secrétaire du Secteur CLAS.

SECTEUR SPORT

François Coulier

Sportif régulier, fortement impliqué dans le développement de mes sports favoris, auparavant alpinisme, escalade ou VTT, maintenant course d'orientation, je sais toute la satisfaction et tous les bénéfices sur la santé physique et morale qu'apporte l'activité sportive. Mon engagement pour le Secteur Sport du CAES me permet d'utiliser mon expérience pour accompagner les agents Inserm dans leurs activités.

Le Secteur Sport a pour objectif de favoriser une pratique sportive régulière par les agents Inserm. Cet objectif est poursuivi via les activités sportives proposées par le CAES (souvent des sports de pleine nature), les subventions a posteriori pour des séjours à caractère sportif ou des inscriptions aux compétitions, et le subventionnement des coupons Sport ANCV.

Tous les agents Inserm, leur conjoint et leurs enfants entre 21 et 25 ans, peuvent bénéficier du Secteur Sport (les enfants en dessous de 21 ans peuvent être pris en charge par le Secteur Jeunesse).

Par nature, les activités sportives sont très diversifiées. Au cours du mandat précédent, nous avons adapté nos règles de fonctionnement de façon à coller au mieux à cette diversité de pratiques sportives : mise en place des Coupons Sport ANCV, prise en compte de toutes activités sportives pour les subventions à posteriori (stages sportifs ou frais d'inscriptions aux compétitions).

Dans notre programme d'activités sportives, nous essayons également de diversifier les choix proposés, pour tous niveaux, en week-end ou à la semaine, à différentes périodes de l'année et dans différentes zones géographiques. Nous faisons appel à des prestataires reconnus, ou profitons de l'expérience d'agents Inserm pour organiser des séjours en autogestion.

En 2016, nous programmons du kayak de mer, de la randonnée, du vélo, de l'alpinisme, de la marche nordique, de la voile (régate), du trekking au Maroc, du ski de fond, des week-ends multi-sports...

Dès sa mise en place en 2012, le subventionnement des coupons «Sport» ANCV a été un vrai succès ; en 2015, 260 ayants-droits ont pu bénéficier de cette offre, pour un total de près de 5000 coupons. Distribués par le même organisme que les chèques Vacances, les coupons Sports ANCV sont dédiés à la pratique sportive. Ces coupons de 10 € (maximum de 20 coupons par ayant-droit et par an) permettent de régler adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs partout en France avec une subvention de 10 à 60 % en fonction du Quotient Familial.

Ce mode de subventionnement nous permet d'aider chaque agent dans la pratique de sa discipline sportive propre, et nous permet de prendre en compte toute la diversité des activités sportives, en loisir et en compétition.

Tous les stages à caractère sportif d'une durée supérieure à 4 jours peuvent être subventionnés à posteriori (taux de 10 à 60 %), dans la limite de 2 stages par ayant-droit et par an et un plafond de 600 € par stage. Le dossier de subvention doit parvenir au CAES au moins 8 jours avant le début de l'activité ; la subvention est versée après réception d'une facture acquittée et d'une attestation de présence.

Depuis 2015, nous avons élargi le subventionnement de l'inscription à des compétitions à l'ensemble des disciplines sportives, dans la limite de 100 € par an et par ayant-droit (forfait de 50 %). Les frais de séjour liés à la compétition peuvent également être subventionnés (limite de 2 séjours par an, 300 € maximum par séjour, taux de 10 à 60 %). Les demandes de subvention pour l'ensemble des inscriptions de l'année se font une fois par an, fin octobre.

En 2016, outre l'accompagnement du succès des coupons «sport ANCV», nous prévoyons de reconduire et renforcer les activités proposées en 2015 (croisière à la voile, randonnée, plongée, kayak de mer, alpinisme, etc.). Le subventionnement des inscriptions aux compétitions, étendu à toutes les activités sportives en 2015, sera également poursuivi.

Photos X. MORELLI - Philippe ROYER

SECTEUR

Retraités

Les retrouvailles

Après 3 mandats, je viens de me représenter pour 4 ans afin de continuer ma mission au secteur Retraites, après il faudra qu'un plus jeune prenne le relais !

La commission «retraités» est très dynamique avec un nombre toujours croissant d'inscrits au fichier. Ses activités sont multiples comme des visites de sites culturels, des expositions, des randonnées, des spectacles, des séjours et les retrouvailles annuelles... Nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles demandes d'activité afin de développer le secteur.

NICOLE LACAZE

SECTEUR

COMMUNICATION

Nicolas Regnault : Responsable du secteur "Communication" dans le précédent mandat, j'ai demandé à prendre de nouveau en charge ce secteur en co responsabilité. Cette commission est complémentaire de la fonction de Secrétaire Général

Patricia Ferrari : J'ai désiré participer à cette commission, primordiale pour le fonctionnement du CAES. Il me semble très important d'effectuer une information précise et ciblée, pour permettre à tous de connaitre l'activité du CAES, en faire bénéficier nos collègues. La communication est un point commun et indispensable à tous les secteurs du CAES.

Les outils d'information du CAES sont : le bulletin annuel envoyé avec la fiche regroupant la liste des subventions et leurs règles d'application, le «flash» mensuel envoyé aux agents en même temps que leur bulletin de salaire, les mails parvenant à tous les salariés de l'Inserm, l'édition du **BILAN D'ACTIVITÉ** remis pour la première fois à l'assemblée générale de 2015, qui reflète par de nombreuses statistiques l'utilisation du CAES par les agents actifs et retraités de l'Inserm et le guide des prestations sociales de l'Inserm qui sera réédité début 2016.

Notre site WEB est le foyer de toutes nos informations. Il met à votre disposition un module de calcul de votre subvention, un espace adhérent permettant de payer en ligne vos activités, de consulter vos factures et virements de subvention. Les agents peuvent y télécharger les fiches d'inscription et le descriptif de toutes les activités proposées par le CAES ainsi que les catalogues des propositions de vacances en famille et des séjours proposés aux enfants.

VENEZ NOUS REJOINDRE SUR NOTRE SITE

http://caes.inserm.fr

VIA LE SITE	AUTRES
• *Fiche agent*	• *Bulletin*
• *Formulaires*	• *Bilan d'activité*
• *Catalogues*	• *Fiche subvention*
• *Espace adhérent*	• *Flash*
• *Système de paiement*	• *Mails groupés*
• *Les CLAS*	• *Lettre Inserm*
• *Module de calcul du taux de subvention*	• *Guide des prestations sociales*

Nombre de visites sur le site

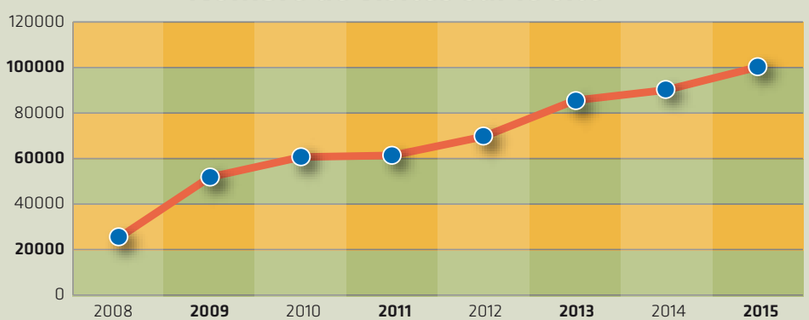

SECTEUR

Solidarité

Magali Fasseu - Responsable du secteur «solidarité» dans le précédent mandat, j'ai demandé à renouveler cette fonction qui me tient particulièrement à cœur. Au fil de mon mandat précédent, je me suis rendu compte des difficultés rencontrées par les familles et les personnes seules qui malgré un emploi et un salaire ou une pension peuvent se retrouver très vite avec un budget déstabilisé. C'est pour venir en aide à ces personnes que le CAES a mis en place le secteur «solidarité».

CE SOUTIEN PEUT SE FAIRE SOIT

- Sous forme de prêts pour les agents Inserm actifs, retraités ou CDD ayant des difficultés financières. Ce sont des prêts d'urgence, attribués après l'étude des dossiers par la commission «solidarité». Le montant maximum accordé est de 3 600 € remboursable sur 48 mois. La commission étudie de 50 à 60 dossiers par an. En septembre 2015, ces prêts immobilisaient la somme de 217 000 €
- sous forme d'une subvention exceptionnelle de 85 % pour l'accès aux prestations proposées par le CAES hormis le secteur «Voyage», afin de permettre aux agents en grandes difficultés financières, sociales et familiales d'accéder plus facilement aux vacances, aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les assistantes sociales de l'Inserm. Elles nous sollicitent pour ces aides quand elles estiment que cela est nécessaire et des demandes sont aussi adressées directement au secteur «solidarité». Sylvie Dupuy est votre interlocutrice privilégiée au CAES pour ces demandes. Les dossiers sont étudiés de façon anonyme dans la plus stricte confidentialité. Depuis la mise en place de cette subvention, nous avons reçu 32 dossiers de demande d'aide exceptionnelle et 26 familles, la plupart monoparentales ont pu bénéficier de ce dispositif. On note pour l'année 2015 une augmentation de 66 % du budget voté pour cette prestation.

Composition familiale des bénéficiaires de l'aide exceptionnelle

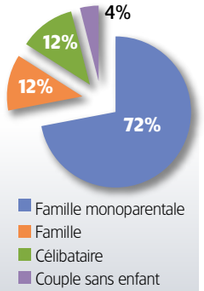

MOTIFS DE DEMANDES D'AIDE FINANCÈRE

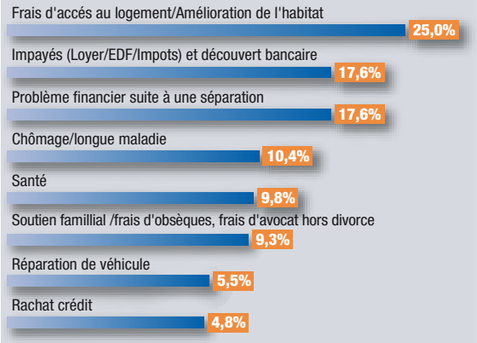

AUTRES ÉLUS

Céline Lépine
SGEN CFDT Recherche EPST, DR Grand-Ouest, Angers
Rapporteur des CLAS : Nantes, Villejuif

Maman d'un petit garçon et aimant découvrir de nouvelles régions, cela m'a semblé tout naturel de m'investir dans les commissions jeunesse et vacances. Secrétaire du CLAS d'Angers depuis 2013 j'aime proposer à mes collègues (et à leur famille) des activités originales qui les sortent de leur quotidien. C'est donc dans le même état d'esprit que j'ai souhaité m'impliquer au sein du CAES. Aider, accompagner, soutenir un plus large «public» est pour moi particulièrement stimulant et positif.

Bruno Phélut
SNIRS-CGC
DR Grand-Est, Strasbourg
Rapporteur des CLAS : Créteil, Tours

Catherine Ratel Masson
SNIRS-CGC
Permanente SNIRS, Paris
Rapporteur des CLAS : Marseille, Pitié Salpêtrière

Suppléants au CNAS

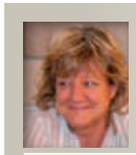

Agathe Zouiouiech
SNTRS-CGT
U964/IGBM, Strasbourg
Membre CSS 3
CSHSCT (Titulaire)
DR Strasbourg

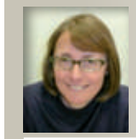

Christine Goussé
SNTRS CGT
UMR 965 Paris
Présidente du CLAS Lariboisière
CSHSCT (Suppléante)
DR Paris 7

Michel Rauch
SNTRS-CGT
U1085 Rennes
Secrétaire du CLAS de Rennes
Membre CSS 7

Patrick Lestienne
SNIRS-CGC
Retraité
Bordeaux

Léonor Mathern
SNCS-FSU
U1113 Strasbourg
Trésorière du CLAS de Strasbourg

Sandrine Duarte
SNCS-FSU
Unité 1016 Institut Cochin - Paris
Ancienne Vice Trésorière et Responsable Prêt Solidarité
Membre Commission Nationale Aides Exceptionnelles (CNAF)

Patricia Oliviero
SGEN-CFDT
UMR S 1127 - ICM - Paris
CLAS - Pitié-Salpêtrière

Frank Lavenne
SGEN CFDT
CERMEP - Bron
Commission Nationale Formation

Patricia Weller
SGEN-CFDT
DR Inserm - Bordeaux
CLAS - Bordeaux

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Le lundi 16 novembre, j'ai été heureuse au nom de tous les élus du CNAS Inserm de pouvoir remercier, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien au déménagement et à l'emménagement au Kremlin Bicêtre

Ce moment était assombri par les événements survenus le vendredi 13 novembre à Paris. Nous avons tous eu une pensée pour toutes les victimes décédées, blessées, traumatisées lors de ces horribles attentats terroristes, sans oublier leurs proches, famille et amis.

Cette attaque à nos valeurs, à notre société, à notre pays, doit animer en nous un esprit de solidarité.

Dans cette période difficile, le CAES a renouvelé son rôle de soutien et d'aide auprès de tous ceux qui en auraient besoin avec toute la déférence et l'attention habituelle.

Nous étions très honorés de la présence de M. Hafid Brahmi, Directeur des Ressources Humaines de l'Inserm, de Mme Djamila Fékir coordinatrice des assistantes sociales et Mme Nadia Daod-Nathoo les collaboratrices de M. Pierre Emmanuel Sinet, responsable de la politique sociale.

Ces dernières sont, avec Mme Laurence Partel du service de la politique sociale, nos partenaires de choix pour mener une action sociale au plus près des personnels de L'Inserm.

Leur présence démontre l'intérêt de l'Inserm pour le CAES.

Nous tenions à remercier M. Nicolas Pesnel, Administrateur du siège, Mme Catherine Poincheval responsable des affaires générales et M. Philip Adegoroye du service informatique et leurs personnels Cédric, Xavier, François, Anne-Marie et bien d'autres encore qui nous ont été d'une grande aide pendant le déménagement et notre installation. J'ai voulu souligner la collaboration régulière que nous entretenons avec Mme Mélanie Obertelli, assistante du service Fonctionnel du système d'information pour la diffusion de l'information par notre flash mensuel.

La présence de Messieurs Cao et Yang, les informaticiens du CAES-CNRS, concepteurs du logiciel GANAEL était la preuve de notre étroite collaboration. Grâce à leur réactivité à nos demandes et aux services qu'ils nous offrent, nous travaillons depuis 2007 avec ce logiciel très performant dédié à la gestion de nos activités en lien avec notre comptabilité.

J'ai exprimé notre reconnaissante à l'ancienne Présidente Mme Françoise Muzeau, pour la très bonne négociation qu'elle avait menée suite à la rupture du bail des anciens locaux du CAES, nous permettant d'obtenir une indemnité d'un montant conséquent. De la sorte, nous avons pu financer l'aménagement des nouveaux locaux sans demande de budget supplémentaire à l'Inserm.

La dotation que nous attribue l'Inserm est ainsi au maximum destinée aux agents Inserm. Nous espérons que l'Inserm sera sensible à cette démarche et pourra par là même répondre à la demande de tous les syndicats de mettre en œuvre un plan de financement pour une augmentation de notre budget afin d'atteindre 1 % de la masse salariale des personnels titulaires et CDD.

Étaient représentés le SGEN-CFDT par la présence de Mme Anne-Marie Marty et le SNTRS-CGT par la présence de M. Jean Kister.

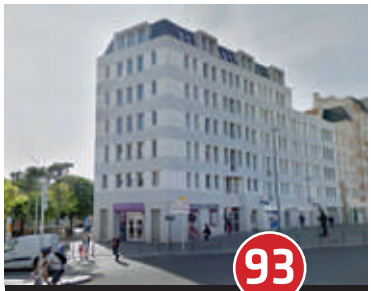

93

CAES INSERM
93, AVENUE DE FONTAINEBLEAU
94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Le Gaulois de la "Route bleue"

J'ai exprimé au nom de tous, notre reconnaissance à Carlos Labat, ancien élu SNTRS-CGT du CNAS qui, à la fin de son mandat, a conçu les plans d'aménagement de cet espace. L'agencement est très réussi, nous nous y sentons bien et il est fort agréable d'y travailler.

Ont aussi été remerciés les artisans qui ont travaillé à la transformation de ce plateau en bureaux : M. Amid Majnioui, l'électricien de la société GM Électricité, M. Giovanni Naccari, le climatiseur de la société NMS, Messieurs Claudio Marzona, Fernand Lozaro et Julio de la société Angel qui ont réalisé le cloisonnement et tous les agencements complémentaires.

Je tenais à ce que les membres non-élus des commissions soient présents et mis à l'honneur à cette occasion. Ce sont ces agents Inserm actifs ou retraités qui viennent régulièrement au CAES proposer et défendre des voyages, séjours ou activités dans les différents secteurs. Ils participent aussi activement au fonctionnement du CAES, particulièrement en siégeant à la commission Solidarité qui ne pourrait pas se tenir sans leur présence.

Bien évidemment le CAES ne serait rien sans son personnel CAES et INSERM qui œuvre tous les jours au fonctionnement de notre association.

Tout le monde leur reconnaît un grand professionnalisme et beaucoup d'investissement. Personnellement je suis heureuse de travailler avec chacune d'entre elles. Malgré un début de mandat dans des conditions difficiles, j'ai toujours pu compter sur elles.

J'espère que tous ensemble, personnel du CAES et membres du CNAS, nous saurons mettre en commun nos compétences pour répondre au mieux aux attentes et besoins de tous les personnels Inserm, actifs et retraités, dans ces nouveaux locaux où nous travaillons dans de très bonnes conditions.

Discours d'inauguration de Mme Patricia Ferrari, Présidente du CAES-Inserm.

© CAES-Inserm - Janvier 2016 - Conception et réalisation : Édiphisme 01 46 70 11 00

Directeur de Publication : Patricia Ferrari • Comité de Rédaction : François Coulier, Magali Fasseu, Dominique Jessel et Nicolas Regnault
Nous remercions les rédacteurs ayant participé à ce bulletin.